

Enfants placés : une situation loin d'être idéale

Le syndicat CFDT Santé sociaux met les points sur les i. S'il a discuté avec le Département pour la réorganisation de l'accueil des enfants en danger, il ne cautionne pas pour autant.

Ouest-France
23 octobre 2018

C'est un peu la réponse du berger à la bergère. Le syndicat CFDT Santé sociaux tient à mettre les points sur les i après des propos, tenus par Christian Gillet, le président du conseil départemental, sur la réorganisation de la protection de l'enfance en Maine-et-Loire. C'était le 4 octobre dernier.

Ce dernier soutenait que « **d'autres syndicats ont compris l'intérêt et l'importance de cette transformation** ». En clair, et en creux : qu'à côté du flot de mécontentement que les nouvelles mesures avaient provoqué, il y avait de « **bons élèves** ». Qui soutenaient l'action du Département. La CFDT (majoritaire), entre autres.

Action, réaction : conférence de presse du syndicat. Histoire de remettre les pendules à l'heure. « **On a la désagréable impression d'être utilisés comme caution morale, s'agace Nelly Guichet, la secrétaire générale. Et c'est fort regrettable.** »

« **Il n'y avait plus rien d'autre à faire** »

Alors oui, la CFDT Santé sociaux assume sa participation aux discussions, contrairement aux autres organisations, réunies en intersyndicale (CGT, Force ouvrière, Sud et CFE-CGC).

« **Nous avons fait ce choix, car nous estimions qu'il n'y avait plus rien d'autre à faire** », poursuit Nelly Guichet. Mais sans, pour autant, signer un blanc-seing au conseil départemental. Et ça, la secrétaire générale tient à le souligner. Deux fois.

Car non, pour la CFDT, la situation est loin d'être idéale. « **Depuis mai 2017, nous avons rencontré les services du conseil départemental, avec les militants des associations. À chaque fois, toutes ces rencontres**



De gauche à droite : Nelly Guichet, Amélie Bourcier, Sylvie Pohu et Patrice Gohier, de la CFDT Santé sociaux.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

ont débuté par un état des lieux, qui n'était pas franchement rose. »

Accueils singuliers

Et d'évoquer « **un bilan catastrophique** » de la réorganisation. « **Des enfants en souffrance.** » Des personnels, aussi. Qui multiplient les arrêts maladie, les droits d'alerte. Dénoncent le manque d'effectifs. Ou parlent, carrément, faire autre chose... Fatigués, épuisés qu'ils sont par leurs conditions de travail.

« **L'été a été pitoyable pour les associations repreneuses** », assène

Nelly Guichet. Une référence, entre autres, aux accueils singuliers, comme on les appelle. « **Il s'agit d'enfants qui devraient relever de la psychiatrie, qui devraient relever de la justice, comme le souligne Sylvie Pohu, chargée de la petite enfance à la CFDT Santé sociaux. Certains, en grande souffrance, ont perturbé l'organisation des structures. Des personnels molestés, d'autres enfants pris à partie...** »

Le 20 septembre, la CFDT a demandé à rencontrer Christian Gillet. « **Nous avons tiré la sonnette d'alar-**

me et demandé la création d'une cellule d'urgence. Depuis, on nous a annoncé qu'un groupe de travail était constitué. Sans que l'on en sache davantage aujourd'hui. »

Quoi qu'il en soit, pour la CFDT Santé sociaux, « **nous ne pouvons pas regretter de nous être investis dans les discussions. D'ailleurs, nous continuerons. Tout comme nous continuerons à suivre les équipes et les enfants.** » Sans dire amen.

Jean-Philippe NICOLEAU.